

Devenez partenaire!

EGLISES PARTENAIRES : critères

Bonjour et salutations au nom de notre Seigneur Jésus-Christ!

Le conseil d'administration de Renversons les Forteresses a créé une liste de critères pour qu'une Église puisse devenir formellement une Église « partenaire » avec Renversons les Forteresses.

- Les Églises partenaires auront dorénavant des avantages importants tel que l'accès à un nombre délimité de places réservées pour elles dans les retraites régionales.
- Elles auront aussi la possibilité d'organiser leur propre retraite Renversons les Forteresses.
- Les Églises non partenaires auront ensuite accès aux places non utilisées par les Églises partenaires selon un ratio prédéterminé par le C.A. Si le nombre d'inscriptions est élevé par rapport aux places disponibles, le nombre de places qui leur sera accordé sera inférieur à celui des Églises partenaires.

Le C.A. établira le pourcentage de places dans chaque bassin de réservations (partenaires / non partenaires) avant chaque retraite. Le C.A. vise deux objectifs importants en adoptant cette approche :

- Favoriser une saine croissance du ministère Renversons les Forteresses en permettant à des Églises partout au Québec d'envoyer leurs brebis à Renversons les Forteresses. Ces Églises profiteront grandement du fait que quelques-uns de leurs membres seront formés comme responsables de groupe ou « aidants », ainsi que des personnes capables d'assurer un bon suivi de la retraite dans chaque Église.
- S'assurer que les Églises qui ont tant oeuvré pendant des années pour créer la retraite et former les « aidants » et les responsables de la retraite puissent bénéficier de ce travail en envoyant leurs propres brebis à Renversons les Forteresses comme dans le passé.

Voici les critères nouvellement établis pour pouvoir assister à la retraite et pour devenir une Église « partenaire » :

I. Pour qu'une personne soit admissible à la fin de semaine :

- Elle doit avoir l'accord formel de son pasteur.
- Que le « Suivi », après les fins de semaine RF, soit assuré. Le pasteur est responsable et il doit garantir qu'une personne qualifiée, ayant déjà fait RF et ayant des capacités en relation d'aide, fera le « Suivi » avec la personne ou sinon il contactera RF à ce sujet pour demander de l'aide.

II. Pour qu'une Église devienne « Partenaire »

Une Église est acceptée comme partenaire lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- Le pasteur a assisté aux deux fins de semaine et son épouse a été encouragée à le faire.
- Le conseil de cette Église a voté pour que l'Église devienne partenaire.
- L'Église a déjà une personne de formée comme aidant et celle-ci est engagée activement dans les fins de semaine RF.
- L'Église s'occupe et assure le « suivi » de ses membres qui font RF.

Le but visé par cette approche est d'encourager chaque Église à devenir une Église équipée avec des personnes capables de travailler dans les fins de semaine Renversons les Forteresses (selon leurs capacités et le besoin d'aidants). Et des personnes capables aussi d'assurer un bon suivi des brebis dans leur Église respective ayant eux-mêmes assistés à la retraite. Nous désirons ardemment que le ministère Renversons les Forteresses grandisse, mais nous ne pouvons pas et nous ne voulons pas le faire seul. Il faut un nombre important d'Églises partenaires pour voir la retraite se répandre à travers le Québec tout en gardant une bonne qualité.

Que Dieu vous bénisse et qu'Il bénisse ce ministère pour sa gloire,

Le conseil d'administration de Renversons les Forteresses

Si vous désirez que votre Église devienne partenaire, envoyez-nous un message à cet effet sur notre [page contact](#) et un de nos membres vous répondra sous peu.